



**PRÉFÈTE
DES DEUX-SÈVRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DOSSIER PRESSE SIGNATURE DU LABEL PUR SPORT



«Le sport sans alcool, c'est plus fort !»

7 novembre 2024 – collège Fontanes à Niort



**PRÉFÈTE
DES DEUX-SÈVRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

L'essentiel

En France, **49 000 décès par an** sont liés à la consommation d'alcool.

Les politiques publiques visent **deux objectifs** : la **prévention** et la **prise en charge** des populations et notamment des adolescents.

Plus un jeune **consomme tôt** de l'alcool, plus il **risque de développer une dépendance** et d'avoir des problèmes de santé quand il sera adulte. Des études ont montré qu'une consommation excessive d'alcool affecte le développement cérébral.

Face à l'**exposition** des jeunes sur internet avec la diffusion d'images et de vidéos banalisant les comportements à risques et la surconsommation d'alcool (ex : *binge-drinking* : *consommation massive d'alcool sur une courte période*), il est essentiel de les **sensibiliser** à cet enjeu majeur de santé publique.

Source : Ministère de la Santé et de l'Accès aux Soins

Quelques chiffres clés

85,7 % des jeunes ont déjà expérimenté l'alcool.

86 % des adolescents se souviennent d'une publicité pour une boisson alcoolisée

En 2021, **64,1 %** des élèves de 3ème disent avoir expérimenté l'alcool.

Source : ESCAPAD 2017, OFDT



**PRÉFÈTE
DES DEUX-SÈVRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

I. Sport et alcool

Le sport vise avant tout le **bien-être physique et mental**, le partage d'une **passion** et la transmission de **valeurs positives**.

Or, les **événements sportifs** (matches, compétitions...) peuvent donner lieu à des **débordements** et à des **accidents pour partie liés à une consommation excessive d'alcool**.

Les clubs sportifs ont donc un rôle essentiel dans la **prévention contre la consommation excessive d'alcool** sur les lieux de pratiques sportives.

De ce constat est né le **Label Pur Sport**, fruit d'un travail de réflexion et de partenariat entre la **préfecture des Deux-Sèvres**, la **Promotion Santé Nouvelle-Aquitaine 79** et le **Comité départemental Olympique et Sportif 79**.

C'est quoi le Label Pur Sport ?



«Le sport sans alcool, c'est plus fort !»

C'est un label qui vise à encourager les clubs sportifs à s'engager dans une démarche de **consommation d'alcool raisonnée** et à **s'inscrire dans le plan départemental de lutte contre les addictions**.



**PRÉFÈTE
DES DEUX-SÈVRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

II. Naissance du Label Pur Sport

Pour **mobiliser et soutenir** les clubs sportifs dans la démarche, la préfecture des Deux-Sèvres et ses partenaires, Promotion Santé NA 79 et le Comité départemental Olympique et Sportif 79 ont mis en place un groupe de travail en janvier 2023 sur la problématique de l'alcool en milieu sportif.

Les différentes réunions ont montré que les animateurs et bénévoles doivent être **mieux informés** et **formés** sur la prévention contre la consommation excessive d'alcool.

Le projet de création du label est validé pour impliquer les clubs dans la prévention. Il est **soutenu et subventionné** par la **Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives** (MILDECA) à hauteur de 7 050 euros.

En octobre 2023, le Plan départemental de mobilisation contre les conduites addictives 2023-2024 est mis en place. Le Label Pur Sport étant identifié comme une action qui rentre dans la démarche de la Stratégie Interministérielle de Mobilisation contre les Conduites Addictives (SIMCA).

Le Label Pur Sport est lancé en **janvier 2024**.



**PRÉFÈTE
DES DEUX-SÈVRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

III. Le Label Pur Sport

Le Label Pur Sport a **trois** objectifs :

- 1 **promouvoir** un environnement sain
- 2 **favoriser** une culture sportive responsable en termes de consommation d'alcool
- 3 **dénormaliser** la consommation excessive d'alcool sur les lieux de pratique sportive et lors de grands rassemblements ou événements sportifs.

À ce jour, **onze clubs sportifs** du département **sont reconnus « Pur Sport »** et **favorisent** ainsi la **culture sportive responsable** en termes de **consommation d'alcool raisonnée**.

TAEKWONDO CLUB NIORTAIS

UNION ATHLÉTIQUE NIORT ST FLORENT

SPORT ATHLÉTIQUE PARTHENAISIEN

RELAIS ÉQUESTRE ÉQUINOXE

DOJO GÂTINE PARTHENAY

INTERNATIONAL SPORTS et LOISIRS ORGANISATION

ACADÉMIE SPORTIVE SAINT-PARDOUX-SOUTIERS

LES KEEP COOL

ATHLÉTIQUE RUGBY CLUB CHAURAY

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE RUGBY DES DEUX-SÈVRES

SAM BASKET MOUCOUTANT



**PRÉFÈTE
DES DEUX-SÈVRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

IV. Le label aujourd'hui

Ce **jeudi 7 novembre 2024**, trois nouveaux organismes sportifs départementaux vont signer leur lettre d'engagement :

- le **comité départemental de handball**
- le **comité départemental de basketball**
- le **District de Football des Deux-Sèvres**



La signature se déroulera le matin au collège Fontanes de Niort en présence de **Valentine FOURNIER**, déléguée de la MILDECA, de **Corinne DROUGARD**, chargée de mission santé et de **Benoît READY**, directeur de cabinet de la préfète des Deux-Sèvres.

Une animation « Lunettes qui simulent l'alcoolémie » à destination des élèves de 3ème et des prises de capsules vidéos avec Sébastien BICHON, médaillé paralympique aux JO de Sydney et les représentants des comités sportifs signataires seront réalisées au cours de cette matinée.



**PRÉFÈTE
DES DEUX-SÈVRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

IV. Le label aujourd'hui

Comment obtenir le label ?

Tout club sportif affilié à une fédération nationale peut soumettre sa candidature en remplissant le dossier disponible en ligne sur le site des services de l'État dans les Deux-Sèvres.

Les candidatures seront étudiées et validées par la commission Label Pur Sport qui évaluera les actions menées par les représentants des clubs, des bénévoles et leurs licenciés. Cette commission peut, à tout moment, si elle a connaissance d'un événement contraire à l'éthique, retirer le label.

Pourquoi obtenir le label ?

Le label permet de :

- **gagner en visibilité** en développant un réseau de partenariat
- de **bénéficier** d'un accompagnement et d'une valorisation du club dans son engagement citoyen en santé publique
- d'**obtenir des subventions** dédiées au fond de lutte contre les addictions



**PRÉFÈTE
DES DEUX-SÈVRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les partenaires du label



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Mission interministérielle
de lutte contre les drogues
et les conduites addictives



CDOS
DEUX-SÈVRES



**Promotion
Santé**
Nouvelle-Aquitaine



**PRÉFÈTE
DES DEUX-SÈVRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

À propos de la MILDECA

La MILDECA, c'est quoi ?

La MILDECA (Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives) anime et coordonne l'action du gouvernement **pour lutter** contre les drogues et les conduites addictives et **élaborer** la stratégie gouvernementale en la matière dans les domaines suivants : recherche et observation, prévention, santé et insertion, application de la loi, lutte contre les trafics, coopération internationale.

Elle accompagne les partenaires publics, institutionnels et associatifs de la politique publique dans la mise en œuvre des orientations, en leur apportant un soutien méthodologique ou financier.



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Mission interministérielle
de lutte contre les drogues
et les conduites addictives**



**PRÉFÈTE
DES DEUX-SÈVRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Contact presse

Bureau Communication Interministérielle

Tél : [**05.49.08.68.17**]

Courriel : [pref-presse@deux-sevres.gouv.fr]

Adresse : 4 rue du Guesclin 79000 NIORT



prefet79



@Prefet79



Préfet des Deux-Sèvres